

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



Ne tapez pas sur l'Imprimeur si vous trouvez que votre version papier est quelque peu "chaotique" dans ces derniers numéros. Il est en vacances: et j'ai voulu le remplacer...: "J'en assume pleinement la responsabilité" etnon, non "j'en tirerai pas les conclusions que vous croyez " en me retirant de la vie "....syndicale !!! Il vous faudra encore supporter les fautes d'orthographe, les fautes de syntaxes, celles de "mises en page" et autres petits désagréments liés à la parution du Post' Hier !

J'y suis, j'y reste disait-il ! Je dirai comme lui !!!!

SVPat (Rédacteur au Post' Hier)

Pour étouffer par avance...

« toute révolte, il suffit de créer un conditionnement collectif si puissant que l'idée même de révolte ne viendra même plus à l'esprit des hommes. L'idéal serait de formater les individus dès la naissance en limitant leurs aptitudes biologiques innées.

Ensuite, on poursuivrait le conditionnement en réduisant de manière drastique l'éducation, pour la ramener à une forme d'insertion professionnelle. Un individu inculte n'a qu'un horizon de pensée limité et plus sa pensée est bornée à des préoccupations médiocres, moins il peut se révolter. Il faut faire en sorte que l'accès au savoir devienne de plus en plus difficile et élitiste. Que le fossé se creuse entre le peuple et la science, que l'information destinée au grand public soit anesthésiée de tout contenu à caractère subversif. Surtout pas de philosophie. Là encore, il faut user de persuasion et non de violence directe : on diffusera massivement, via la télévision, des divertissements flattant toujours l'émotionnel ou l'instinctif. On occupera les esprits avec ce qui est futile et ludique. Il est bon, dans un bavardage et une musique incessante, d'empêcher l'esprit de penser.

On mettra la sexualité au premier rang des intérêts humains. Comme tranquillisant social, il n'y a rien de mieux. En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité devienne le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté.

Le conditionnement produira ainsi de lui-même une telle intégration, que la seule peur — qu'il faudra entretenir — sera celle d'être exclus du système et donc de ne plus pouvoir accéder aux conditions nécessaires au bonheur.

L'homme de masse, ainsi produit, doit être traité comme ce qu'il est : un veau, et il doit être surveillé comme doit l'être un troupeau.

Tout ce qui permet d'endormir sa lucidité est bon socialement, ce qui menacerait de l'éveiller doit être ridiculisé, étouffé, combattu. »

**....faire taire,
toute idée de révolte !**

Déremboursements des médicaments

Tout va très bien, Madame la Ministre ♪

Il y a quelques jours, un syndiqué a débarqué en furie dans les locaux du syndicat, en brandissant une feuille de soins

« C'est scandaleux » disait-il ; « Voilà qu'on considère comme des médicaments de confort — donc non remboursés —, les médicaments permettant le traitement des hémorroïdes ! J'en ai pour 28 euros de ma poche, pour 15 jours de traitement ! Et je vous assure: ce n'est pas pour du confort ! »

C'est alors qu'un autre syndiqué signala:

« C'est pareil pour l'arthrose: les médicaments sont aussi déremboursés ! Vous avez pour 20€ la boîte, tous les mois ! Je ne crois pas que ce soit non plus du confort ! »

Depuis 2011, 80 médicaments ont ainsi été totalement déremboursés. A savoir :

- 18 myorelaxants.
- 17 vasodilatateurs.
- 8 produits contre l'ostéoporose.
- 7 antirhumatismaux non stéroïdiens.
- 5 antihémorroïdaires en crème.
- 5 anti-arthrosiques et traitements des crampes.

-3 antiparkinsoniens .

-2 bains de bouche.

Ces déremboursements ont été décidés par le ministère de la Santé pour, — prétendument — « freiner la hausse de la consommation médicamenteuse, après avis de la Commission de la transparence de la Haute Autorité de santé qui évalue le « Service médical rendu » (SMR) Or près de 80% de ces spécialités sont disponibles uniquement sur ordonnance.

En 2011, certaines étaient encore remboursées à 30% ou 65%, voire à 100% pour le Farlutal® utilisé en cancérologie.

En fait, cela ne freine nullement la dépense de santé !

Cela transfère la dépense de santé sur le malade ! Ce n'est pas pareil !

Car tout le monde sait pourquoi les médicaments sont déremboursés. Cela n'a rien à voir avec la hausse — normale — de la consommation médicamenteuse.

Suite page 2

Déremboursements des médicaments : suite

Suite de la Une : A l'origine, il y a les allègements de cotisations patronales, qui provoquent une baisse des rentrées financières pour la Sécurité sociale. Ils sont, depuis des décennies, régulièrement décidés par le gouvernement sous prétexte de lutter contre le chômage. Et l'on voit bien que ce genre de mesures est complètement inefficace (sauf pour les profits des actionnaires) !

Ces baisses successives, encore aggravées aujourd'hui par le Pacte de Responsabilité, provoquent inexorablement un assèchement des ressources de la Sécurité sociale, qu'il faut bien compenser quelque part: les gouvernants traduisent cette baisse de recettes — décidées par eux en pure perte par, notamment, des déremboursements de médicaments (mais aussi par la réforme hospitalière, etc.).

Et aujourd'hui les personnes les plus pénalisées sont évidemment les retraités, qui subissent d'un côté le blocage de leurs pensions, dans le même temps

.../... qu'ils sont, par essence et par nécessité, plus que les autres générations, consommateurs de médicaments.

Mais quel est le malade qui, souffrant, n'ira pas à la pharmacie acheter des médicaments non remboursés, parce que ça manquera en fin de mois et même si le médecin les lui a prescrits ? Le plus pauvre bien sûr!

Cela se passe en France, à l'époque du 70e anniversaire de la Sécurité sociale !

C'est sûr, la ministre de la Santé n'a pas d'hémorroïdes, ni d'arthrose, à moins que ses revenus et ceux de ses conseillers, ne leur permettent de dédaigner les remboursements !

Mais rassurez-vous, nous dirons-ils : « chez les grecs c'est pire » ! Ceux-ci n'ont même plus accès à un vrai service de santé, ni aux médicaments !

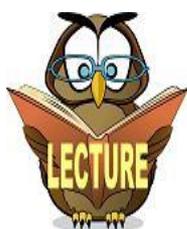
Sauf qu'on n'est pas en Grèce ! On est en France ! Et que lorsque « cela fait mal » cela n'est pas une invention du malade !

FABREGOULES 2015		FAPT La Poste 13		
PMME		TOTAL € chèques + num.	total vignettes	total repas
NUMERAIRE	vignettes repas	366,00 €	168	3
		cheque recherche	27-juil	
		A CE JOUR 20/08/2015		
		Envoyé les 5 derniers chèques correspondant aux noms en noir.		
0,00 €	10	0		
0,00 €	2	0		
0,00 €	5	0		
0,00 €	2	0		
2,00 €	0	0		
0,00 €	2	0		

Le droit opposable à la retraite

Le décret visant à garantir le versement sans retard des pensions des nouveaux retraités est paru ce jeudi 20 août au Journal officiel. « Le droit opposable à la retraite » est désormais fixé par décret. Concrètement, dès la rentrée prochaine, et partout en France, tout dossier complet de retraite, déposé quatre mois avant la date prévue de départ à la retraite, devra être traité dans les temps.

Si ce n'est pas le cas, les caisses commenceront par verser automatiquement le montant rapidement estimé de la retraite afin d'éviter des situations où les retraités se retrouvent sans aucunes réponses... et sans revenus !



Vous pouvez lire cet article (et d'autres que l'on ne peut mettre ici) sur le site de la Section Syndicale CGT des Retraites La Poste 13

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

La Poste et la Commune de Paris

Le gouvernement de Thiers dans sa haine du peuple parisien a tout fait ..., bloquant les courriers, ... au mépris du devoir... de préserver ce service d'intérêt général.../...

Le journal versaillais Le Gaulois reconnaît après la Commune « qu'à travers cette tourmente inouïe la continuité du service public des Postes a été assurée »

Bel hommage à la Commune et à l'ouvrier Albert Theisz.

Meeting de rentrée Marseille jeudi 10/09/2015



Du 3 au 10 septembre la CGT organise ses meetings de rentrée dans 8 grandes villes de France.

**Rendez-vous à Marseille
le jeudi 10 septembre
Parc Chanot de 15h00 à 17h30**

Ce meeting concernera les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Nouvelle journée d'action intersyndicale le 8 octobre !

CGT, FSU, Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre 2015. Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs profes-

sionnels et au plan national pour exprimer leur exaspération face à une situation sociale qui ne cesse pour exiger une des richesses qu'ils dernières semaines bilisations, souvent menées par les salartraité-es, exigeant autour de luttes sur pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le



secteurs professionnels et au plan national pour exprimer leur exaspération face à une situation sociale qui ne cesse pour exiger une des richesses qu'ils dernières semaines bilisations, souvent menées par les salartraité-es, exigeant autour de luttes sur pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le

voir déclaration des trois syndicats jointe



Lundi 14.09

Une journée d'action CGT est prévue le Lundi 14 Septembre à la PIC de Vitrolles

Un tract rédigé par les militants de Vitrolles est en préparation.

L'objectif est d'avoir une adresse CGT à tous les salariés.

Présence de la CGT avec banderole devant le centre et distribution de tract se fera

- De 5h à 6h le matin et 11h30 ou 45 à 14h30, 15h l'après midi

L'objectif est bien entendu d'être nombreux devant le centre.

La Section des Retraités est conviée à être présente de **11h à 15h** (possibilité de prendre le repas de midi au restaurant)

Cette journée d'action fait suite à une volonté de la CGT de mobiliser les salariés et organiser la CGT dans les centres les plus importants.

Elle devrait également permettre à préparer la semaine d'action de début Octobre et la journée du 8 Octobre avec appel confédéral pour les salaires.

**La section des retraités qui trouve toute sa place dans ces initiatives met en place un
DEPART COLLECTIF à partir du Syndicat**

*** RdV 10h00 précises 55 av de la Rose Marseille**

Nos adhérentes sont de formidables bénévoles !

La Marseillaise du 21 aout 2015 a consacré un article à notre camarade Eliette et l'association dont elle est présidente pour les B d Rhone



L'association « Don du sang de la Poste et d'Orange » sillonne les entreprises afin de récolter des promesses de dons dans les Bouches-du-Rhône.

Copyright et droits d'auteur obligent, vous pouvez retrouver l'intégralité de l'entretien avec sa présidente, Eliette Mautref sur notre site

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Mais cela nous amène à VOUS poser la question:

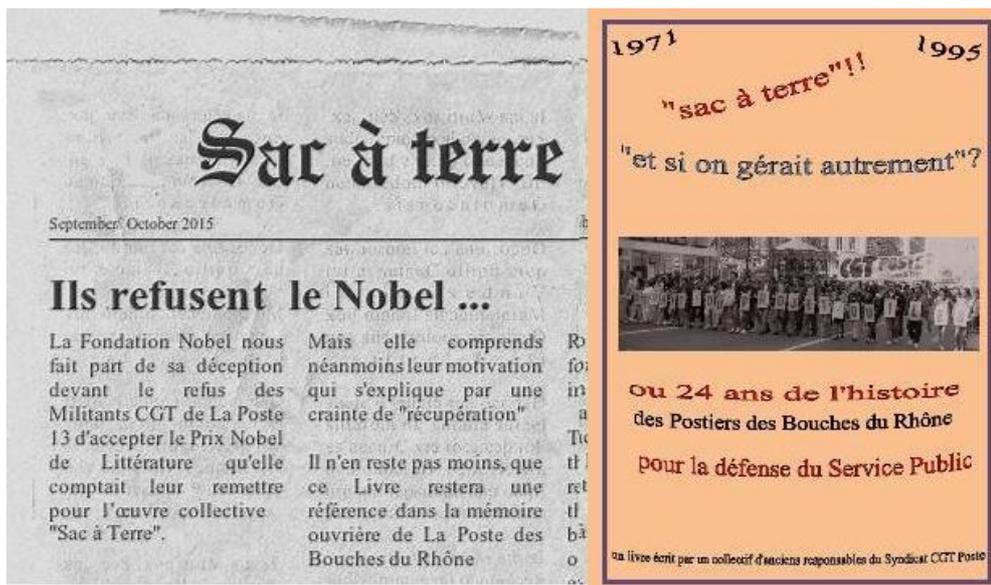
Et VOUS, au « Temps Repos », que faites -vous de votre retraite, comment utilisez vous votre « Temps Libre » ? ?

Racontez-nous votre, vos (?) passions, votre bénévolat, vos acti-

vités, vos nouveaux lobbys

Un petit résumé pour le Journal ? Je suis sûr qu'il sera formidable !

Promis, je vous raconterai aussi ce que m'a permis mon « Temps Libre » !



Déjà plus d'une quinzaine de Pré-commande !

Des petits malins qui profitent de l'avantage souscription : 2 euros de moins sur le prix de vente!

Et toi, tu l'envoies quand ton chèque de 8 euros ?

Je commande ...exemplaire du livre témoignage Sac à Terre

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Je joins mon versement à l'ordre de Syndicat CGT Poste 13

Tout faire, tout prévoir, bloquez le Jeudi, 17 septembre pour y être à ...

La réunion de Rentrée des Retraités–La Poste13

